



Bilan de l'opération d'intérêt national BORDEAUX EURATLANTIQUE

Mercredi 18 Septembre 2019, à la Halle BOCA se déroulera le bilan de l'opération Euratlantique, en la présence de Nicolas FLORIAN, Maire de Bordeaux et de Yohan DAVID, adjoint au Maire et Président de la Maison de l'Emploi. A cette occasion, la Maison de l'Emploi présentera son action et signera une convention avec l'EPA (Etablissement Public d'Aménagement) Euratlantique.

Bordeaux Euratlantique, une vaste opération d'aménagement sur 3 communes.

La dynamique actuelle de la Métropole Bordelaise a permis à de nombreuses entreprises de mettre en place leur logique de développement et de mettre en œuvre des projets de croissance. Des entreprises telles que la Caisse d'Épargne d'Aquitaine (400 employés) et le Cabinet d'audit Mazars s'y sont relocalisées. D'autres s'y sont implantées, comme la mutuelle Niortaise Macif Direct, la Halle Boca, la Cité Numérique, le CREM ou encore le Golden Tulip.

Une offre de services commune efficace qui a facilité les recrutements.

L'emploi étant un sujet primordial pour l'État, Bordeaux Métropole et les communes impliquées par l'OIN Euratlantique (Bordeaux, Bègles et Floirac), la Maison de l'Emploi de Bordeaux a été désignée comme **réfèrent unique** en charge du « portage » de l'offre de services commune aux entreprises. Ce « guichet unique » a pour but de **mobiliser l'ensemble des ressources du territoire (Pôle Emploi, Missions Locales, PLIES, Cap Emploi) pour faciliter l'installation d'entreprise sur le volet des Ressources Humaines**. L'offre de services commune se décompose en 3 axes :

- Accompagner le recrutement (diagnostic RH),
- Optimiser et sécuriser le recrutement (formation, intégration...)
- Faciliter l'implantation (événements Emploi à venir, mise en relation...)

En 2018, la coordination des acteurs assurée par la Maison de l'Emploi a accompagné **11** entreprises pour plus de **200 postes** à pourvoir. L'offre de services commune, dans le cadre des clauses d'insertion, a permis de réaliser **179 182 heures d'insertion** en **33 opérations**.

Mercredi 18 septembre sera également l'opportunité de signer une **convention entre l'EPA et la Maison de l'Emploi** qui désigne celle-ci comme la structure qui mobilise et coordonne les acteurs de l'accompagnement à l'emploi sur cette opération.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Audrey ADELAÏDE- Chargée de Mission Développement Territorial

T. 05 57 78 17 81 – P. 06 68 50 06 44

a.adelaide@maison-emploi-bordeaux.fr